

Qu'attendent les acteurs de la réanimation d'une société savante ?

What do intensive therapy professionals expect from a specialist society?

La Commission Jeunes de la SRLF*

Reçu le 14 avril 2011 ; accepté le 19 juin 2011
© SRLF et Springer-Verlag France 2011

1971–2011 : la Société de Réanimation de Langue Française (SRLF) a 40 ans. Depuis sa création, notre société savante a évolué, contribuant activement à développer et à faire évoluer la pratique de la réanimation, l'organisation des soins et les technologies de l'information. Alors que la médecine est en pleine mutation (loi « hôpital, patients, santé, territoire » (HPST) réforme du troisième cycle des études médicales, définition européenne de la spécialité...) et que la SRLF diversifie ses actions, cibler ce qu'attendent les acteurs de la réanimation d'une société savante semblait nécessaire pour fixer les priorités de demain et répartir au mieux les efforts de chacun.

La Commission Jeunes de la SRLF a ainsi élaboré et mis en ligne un questionnaire sur le site Web de la SRLF (www.srlf.org). Ce questionnaire a été inspiré par l'image de « cercle élitiste et fermé » que peuvent avoir les jeunes médecins vis-à-vis d'une société savante. Tous les membres de la SRLF et tous les visiteurs du site ont été invités à répondre, entre juin et septembre 2010, aux 48 questions de ce questionnaire.

Quatre cent cinquante-neuf visiteurs du site ont répondu. Ces personnes étaient majoritairement des médecins (78 %), dont un tiers des membres « jeunes » (< 35 ans), plus rarement des paramédicaux (infirmier[e]s [15 %], cadres de santé [2 %] et kinésithérapeutes [1 %]). Les répondants étaient majoritairement membres d'une ou plusieurs sociétés savantes (78 %), dont 68 % de la SRLF. Seul un tiers d'entre eux connaissait le nom du président de leur société et la moitié seulement (54 %) pensait en connaître l'organisation administrative. Paradoxalement, alors que 64 % des répondants auraient souhaité s'y investir activement, 56 % estimaient que l'accès y était complexe.

La Commission Jeunes de la SRLF (✉)
Service de réanimation médicale, CHU de Caen,
avenue de la Côte-de-Nacre, F-14000 Caen, France

* Remerciements à La Commission Jeunes de la SRLF : Drs Alice Blet, Benjamin Clouzeau, Jean Dellamonica, Alexandre Demoule, Bruno Filloux, Sylvain Garnier, Antoine Gros, François Hein, Sébastien Perbet, Vincent Peigne, Nicolas Terzi, Florent Wallet.

Pour la quasi-totalité des répondants (98 %), les sociétés savantes devraient avoir un rôle dans la formation théorique (97 %) mais aussi pratique (87 %), qu'elle soit initiale (82 %) ou continue (98 %).

Il a été clairement exprimé le souhait d'une représentation de la société savante aussi bien auprès d'autres intervenants du système de santé (autres sociétés savantes [99 %], confrères des autres spécialités [93 %], conseil de l'Ordre [80 %] et associations de patients et familles [84 %]) qu'auprès des pouvoirs publics (90 %), de la justice (69 %), des citoyens (87 %) et de l'industrie (69 %). Le site Web et la mise en place de cellules de communication semblaient les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs.

Un rôle scientifique et de recherche était également plébiscité. L'implication des sociétés savantes dans les études scientifiques a été largement soulignée, que ce soit comme promoteur d'études (94 %) ou comme aide méthodologique (92 %), logistique (78 %) et éthique (91 %). Les actions à privilégier étaient la création de réseaux dédiés aux études via la société pour 93 % des personnes interrogées et un positionnement en tant que relais pour les études institutionnelles (90 %). En revanche, il ne semblait pas souhaitable que la société savante soit le relai d'études financées par l'industrie. Les personnes étaient peu nombreuses à considérer que la SRLF devait être une aide à l'installation et à la protection juridique.

Enfin, la société savante apparaissait comme une nécessité pour la quasi-totalité des acteurs de la spécialité, un lieu d'échange, une vitrine active et réactive de la spécialité (91 %), voire un laboratoire d'idées (77 %).

Les acteurs de la réanimation attendent donc beaucoup des sociétés savantes en général et de la SRLF en particulier. Leur rôle dans la formation et la représentation de la spécialité est reconnu, mais il existe une méconnaissance du fonctionnement de notre société et un manque de lisibilité de la répartition des rôles entre SRLF, syndicat et conseil de l'Ordre. Ces résultats confortent le fait que la SRLF ne doit pas être uniquement un organe de formation, mais aussi un lieu de rencontre et d'échange. La refonte en cours du site Web et la création de la Maison de la réanimation vont dans ce sens.